Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Achat maison nom propre avant divorce prononcé : possible?

---
Par coco58mike85

Bonjour,
Nous allons divorcer dans environ 3 mois : avant nous allons vendre nos maisons en investissement locatif pour ne pas payer les frais de 1.2% de division.
Toutefois comme rien n'est encore signé pour le divorce chez les notaires/ avocat : si je souhaite acheter une maison à mon nom propre ( nous sommes actuellement en communauté de bien (regime mariage classique)) et que je signe l'achat avant le divorce .
cela ne gene en rien le fait que je pourrais garder ma maison que je viens d'acheter et avoir le credit à mon nom propre .

Biensur : ma femme est totalement d'accord et notre divorce se passant bien elle ne demandera pas sa part etc de la maison ...
merci d'avance